

Le Plan d'épargne retraite continue sa progression



© 2021 Les Echos Publishing

À fin 2020, le nombre total de détenteurs de PER était de 2,8 millions et l'encours total estimé à 31,6 milliards d'euros.

Épargne retraite : convertir une petite rente viagère en un versement en capital



© 2021 Les Echos Publishing

La rente viagère, issue d'un ancien contrat d'épargne retraite, peut être convertie en capital dès lors que son montant mensuel est inférieur ou égal à 100 euros.

Du nouveau pour MaPrimeRénov' !



© 2021 Les Echos Publishing

Un décret récent est venu préciser les modalités d'application du dispositif MaPrimeRénov' pour les propriétaires bailleurs.

Comment doper le rendement de votre assurance-vie ?



© 2021 Les Echos Publishing

Bien qu'ils affichent des performances honorables compte tenu du contexte actuel, les fonds en euros présents dans les contrats d'assurance-vie voient leur rendement progressivement s'effriter. Pour l'année 2020, le rendement moyen a ainsi atteint 1,08 %, soit 0,32 point de moins qu'en 2019. Cette

baisse de rémunération s'explique par le fait que les taux des obligations d'État, qui composent majoritairement les fonds en euros, sont passés en territoire négatif. Pour parer à cette situation et doper le rendement de votre contrat d'assurance-vie, il est possible de mettre en place différentes stratégies. Explications.

Action en paiement d'une facture : point de départ de la prescription



© 2021 Les Echos Publishing

Le point de départ du délai de 2 ans pour agir en paiement d'une facture contre un consommateur se situe au jour de la réalisation de la prestation et non pas au jour de l'établissement de la facture.

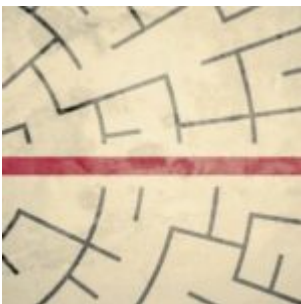
Des Français généreux !



© 2021 Les Echos Publishing

Le montant des dons consentis par les particuliers a connu une progression de 13,7 % entre 2019 et 2020.

Sortie de crise : une procédure spécifique de traitement des difficultés des petites entreprises



© 2021 Les Echos Publishing

Une nouvelle procédure judiciaire simplifiée de « traitement de sortie de crise sanitaire » vient d'être instaurée, à titre temporaire, pour permettre aux petites entreprises de régler rapidement leurs difficultés et de faciliter ainsi leur rebond.

Fonds d'urgencESS : une demande d'ici la fin du mois de juillet



© 2021 Les Echos Publishing

Les associations employant 10 salariés maximum ont jusqu'au 31 juillet 2021 pour demander une aide financière dans le cadre du fonds UrgencESS.

Avances remboursables et prêts bonifiés : prorogation jusqu'au 31 décembre 2021



© 2021 Les Echos Publishing

Mis en place au profit des PME et des entreprises de taille intermédiaire fragilisées par la crise sanitaire, le dispositif d'avances remboursables et de prêts à taux bonifié est à nouveau prorogé, cette fois jusqu'au 31 décembre 2021.

MaPrimeRénov' s'ouvre aux propriétaires bailleurs



© 2021 Les Echos Publishing

Bonne nouvelle ! Depuis le 1^{er} juillet 2021, les propriétaires bailleurs peuvent accéder au dispositif MaPrimeRénov'. Ainsi, ils peuvent déposer leur dossier d'aides pour les travaux éligibles réalisés depuis le 1^{er} octobre 2020. Rappelons que ce dispositif permet de financer des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Le montant de la prime varie en fonction des matériaux et des équipements éligibles dans la limite d'un plafond de 20 000 € pour des travaux sur un logement.

Précisons que les propriétaires bailleurs peuvent prétendre aux mêmes forfaits d'aides que les propriétaires occupants, dans les mêmes conditions de revenus. Dans le détail, ils peuvent bénéficier de MaPrimeRénov' pour rénover jusqu'à trois logements locatifs, peu importe le type de bien (maison individuelle ou appartement). En contrepartie, ils doivent

s'engager à louer le logement rénové pour une durée minimale de 5 ans.

À noter : les travaux à réaliser dans les parties communes d'une copropriété peuvent également être financés en partie par cette aide. Les propriétaires bailleurs pouvant déjà bénéficier de MaPrimeRénov' Copropriétés, via leur syndicat de copropriétaires.

[MaPrimeRénov'](#)

© 2021 Les Echos Publishing